

Motion de la commission de l'informatique et de la communication: « Paiement par SMS! »

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 10 octobre 2007, dans le rapport M-623 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de présenter, via le représentant de la Ville à la Fondation des parkings, le projet d'un système de paiement du parking par SMS, en collaboration avec le Canton et la Fondation des parkings;
- d'étudier la possibilité que les amendes d'ordre puissent également être payées par SMS, selon le même principe que celui énoncé ci-dessus;
- de proposer, via le représentant de la Ville au conseil d'administration des Transports publics genevois, d'instaurer le SMS comme moyen de paiement du billet de bus ou de tram.